

ANNONCE LEGALE

Aux termes des statuts enregistrés à Niamey, il a été constitué une société ayant les caractéristiques ci-après :

Dénomination Sociale: «FERME AGROPASTORALE DE SADORE»

Forme Juridique : SARLU

Objet : La société a pour objet:

Fabrication d'aliments pour animaux - C100805 Production de vente de céréales, légumes, légumineuses, fruits, de tubercules et tous autres produits issus du maraîchage. Aviculture Embouche Animal. Pisciculture Transformation de produit agricole Formation en agro business et en techniques agricoles des jeunes ruraux Commercialisation des intrants et matériels agricoles Commercialisation des intrants zootechniques et aliments pour bétails Commerce général et prestation de service dans le secteur agricole et de l'élevage. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, pour en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement.

Siege social : *siège social à Niamey ; Koubia, 96 64 83 83, (République du Niger),*

Capital social ; 1.000.000FCFA

Gérée par : Mr KANE MAHAMAN LAWAN

Durée : 99 ans à compter du 17/06/2019

Dépôt au Greffe Immatriculation: Les pièces constitutives ont été déposées au Greffe ou la société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro **NE-NIM-01-2019-B13-00115** **en date du 17/06/2019.**